

**Rencontre
de la prévention**

cig
Petite
Couronne

ATELIER : DÉMARCHE DE PRÉVENTION AUPRÈS D'UN GARDIEN DE GYMNASSE

2024

Animation : Service EIPRP

cig
Petite
Couronne



Atelier storytelling

« Construire une démarche de prévention auprès de Patrick, gardien de gymnase dans la commune de Valermel où résident 70000 habitants. »

Le quotidien de Patrick est varié et comporte plusieurs facettes : entretien des locaux, surveillance des installations, petite maintenance, gestion des espaces verts, et contact avec les usagers. Cependant, malgré son dévouement et sa polyvalence, Patrick rencontre plusieurs problématiques liées à la Santé et à la Sécurité au Travail.

CONSIGNES DE L'ATELIER



CONSIGNES GENERALES:

»» Par groupe de 10:

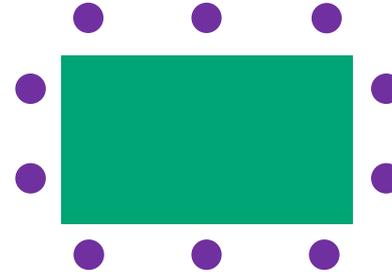
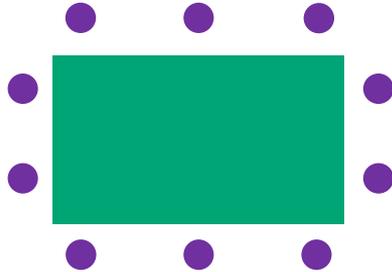
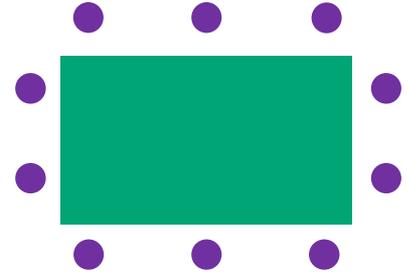
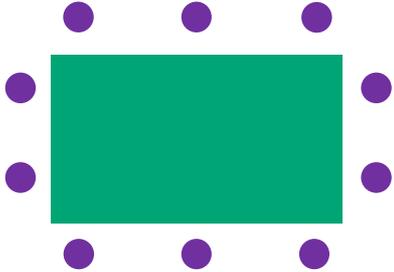
Phase 1 : **Analyse documentaire** des documents relatifs aux tâches professionnelles de Patrick

Phase 2 : **Ecoute active** du témoignage de Patrick récolté dans le cadre d'une visite du gymnase. Le confronter aux documents analysés précédemment.

Phase 3 : **Rédaction** d'un **plan d'actions** pour améliorer les conditions de travail de Patrick.

»» Un animateur va vous prendre en charge : Vous aurez 15 minutes par phase.

Répartissez-vous par groupe !

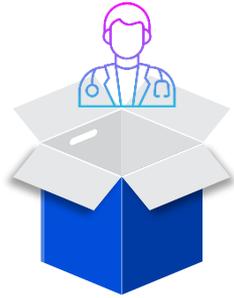


PHASE 1 : ANALYSE DES DOCUMENTS TRANSMIS

Vous avez à votre disposition :



Fiche de poste



Fiche d'aptitude



Fiche de signalement
RSST



Plan de
formation



Document unique
d'évaluation des risques
professionnels

>>> Identifiez les problématiques prégnantes de Patrick via l'analyse documentaire.

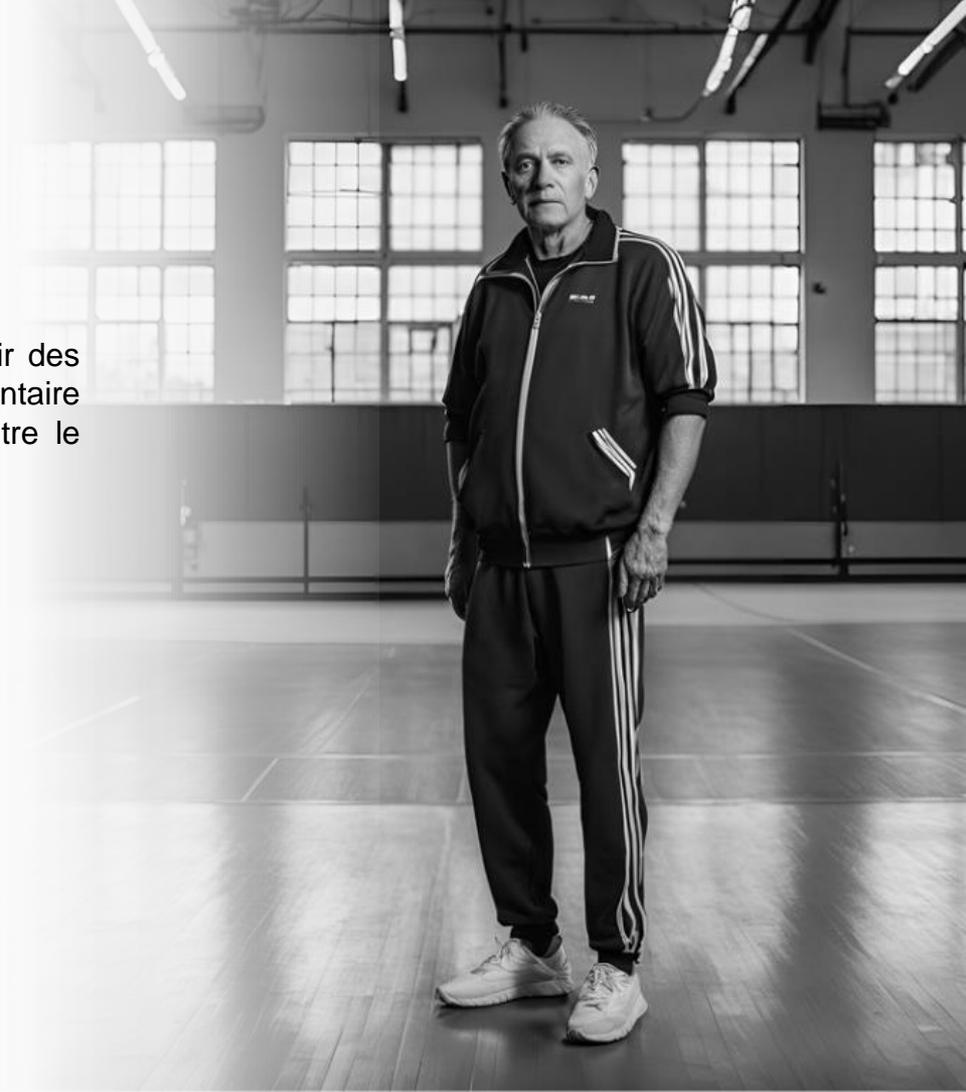
PHASE 2: IDENTIFIER L'ECART ENTRE TRAVAIL REEL ET PRESCRIT



Vous allez écouter l'histoire de Patrick : à partir des éléments énoncés et de l'analyse documentaire menée précédemment, identifiez les écarts entre le travail prescrit et le travail réel.



Prenez des notes !



PHASE 3: CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS

»» A partir de votre travail de recherche, élaborer un plan d'actions clair. Vous pouvez vous aider du tableau suivant :

| Problématiques relevées | Actions | Responsable(s) | Délai |
|--------------------------------|----------------|-----------------------|--------------|
| | | | |

»» Chaque groupe restituera 3 actions phares de son plan d'actions.

RESTITUTIONS

Chaque groupe restitue 3 actions phares



CONCLUSION



PHASE 1 : ANALYSE DES DOCUMENTS TRANSMIS



Fiche de poste

- Il manque la description des ressources et moyens disponibles au poste de travail pour le salarié (par exemple, décrire les EPI, les équipements de nettoyage, loge).
- Il manque la description des habilitations et formations nécessaires (travail en hauteur, habilitation électrique, gestes qui sauvent, formation au risque chimique).
- Dispositions médicales particulières (suivi médical renforcé par exemple).



Fiche d'aptitude

- Le médecin du travail a indiqué que Patrick avait une restriction de port de charges.



Fiche de signalement RSST

- Patrick a signalé un coup de jus reçu après réarmement d'un disjoncteur. Pour autant, son habilitation n'a pas été renouvelée depuis plusieurs années.

PHASE 1 : ANALYSE DES DOCUMENTS TRANSMIS



Plan de formation

- Certaines formations obligatoires de Patrick n'ont pas été recyclées comme l'habilitation électrique.
- Des formations essentielles sont manquantes : gestes et postures, SST, gestion des RPS.
- Le CACES n'est pas indispensable au vu des tâches de Patrick.



Document unique d'évaluation des risques professionnels

- L'évaluation des risques n'a pas été mise à jour depuis 2016.
- Des constats primordiaux liés à des situations de travail de Patrick n'apparaissent pas dans le document.
- La cotation est sous-estimée (par exemple, pour le risque incendie).

PHASE 2 : IDENTIFIER L'ECART ENTRE TRAVAIL REEL ET PRESCRIT

- »»» Le médecin de Patrick a indiqué dans la fiche de poste des restrictions en ce qui concerne le port de charges. Pour autant, Patrick indique que lors des manifestations sportives, il est amené à déplacer du matériel lourd.
- »»» Le maniement d'éléments électriques n'est pas spécifié dans la fiche de poste.
- »»» Les horaires précis de Patrick ne sont pas spécifiés dans sa fiche de poste.
- »»» Le détail des Equipements de Protection Individuelle n'est fourni dans aucun des documents. Dans son témoignage et dans le RSST, Patrick indique s'être blessé à plusieurs reprises.
- »»» Dans son témoignage, Patrick précise qu'on lui demande de réaliser des exercices d'évacuation et la bonne gestion de la sécurité incendie de l'établissement alors qu'il n'a suivi aucune formation en ce sens.
- »»» La fiche d'aptitude de Patrick indique qu'il ne doit pas porter de charges: pour autant, il indique dans son témoignage qu'il doit régulièrement porter du matériel lourd.

PHASE 3: CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS

Évaluer les
risques
professionnels

Mise à jour de l'évaluation par des observations et entretiens sur le terrain.

Elaborer la
fiche de poste

Mettre à jour la fiche de poste et préciser certains points clés (horaires, équipements, formations, habilitations).

Accès aux
formations

Accès aux formations en fonction des tâches professionnelles identifiées.

Organisation
générale du
travail

Organisation générale du travail: Analyse des temps de travail isolé/seul, aménagement du temps de travail. Réflexion sur les équipements de protection individuelle adaptés aux tâches. Réflexion sur les équipements de travail (aides à la manutention, à l'entretien).

CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS

EVRP pas à mis jour et
cotation mal évaluée au
regard des accidents

Besoin de
renouvellement de la
formation Gestes qui
sauvent

Habilitation électrique
périmée

Réflexion sur un
aménagement de poste
du gardien car
restrictions de port de
charges

Travail isolé

Fiche de poste n'indique
par les travaux
dangereux et ne fait pas
apparaître les
équipements de travail

Absence de formation
PRAP

Questionnement sur les
EPI

RPS : Exigences et
intensité du travail

Accueil du public difficile,
qui est sous-évaluée

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Plan d'action:

- Mettre à jour le DUERP.
- Mettre à jour la fiche de poste de l'agent.
- Aménager le poste et recentrer ses tâches professionnelles selon son aptitude médicale (restriction de port de charge).
- Réflexion sur le choix des EPI (tâches d'entretien des locaux, de manutentions).
- Réflexion sur l'organisation dans le cadre du travail isolée (Binôme, DATI, téléphone).
- Remettre à jour le plan de formation en décortiquant les tâches de l'agents (Habilitation électrique, risque chimique, risque biologique, CACES à supprimer, PSC1, SST, risque incendie, PRAP) et effectuer un recensement des besoins.
- Retravailler le lien avec la hiérarchie pour permettre aux informations données par le gardien de remonter facilement (problèmes dans ses missions, signalements RSST).
- Investir dans du matériel facilitant les manutentions.

Acteurs à associés: Service prévention, service formation médecine du travail, DRH, Directeur des sports, ergonome, commande publique

**Rencontre
de la prévention**

cig'
Petite
Couronne

MERCI !

cig'
Petite
Couronne